

## AVIS DE PUBLICATION

Le 20 août 2018, le Collège communal a pris une ordonnance de police relative à la **course d'obstacles organisée au fort de Barchon, les 23 et 24 février 2019.**

Le texte de cette ordonnance est déposé à l'examen du public, au Secrétariat communal, rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY.

Fait à Blegny, le **28 AOUT 2018**

PAR LE COLLEGE

La Directrice générale ff,

Amélie SCHELINGS



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND

54